GRAND DOLE
Communauté d'agglomération

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du jeudi 25 septembre 2025
Dole - 18H30

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE
Secrétaire de séance : Madame Marie-Rose GUIBELIN

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 62
Nombre de procurations : 9
Nombre de votants : 71
Date de la convocation : 18 septembre 2025
Date de publication : 2 octobre 2025

Conseillers présents

FICHERE Jean-Pascal	BERNARDIN Daniel	MIRAT Maryline
MICHAUD Dominique	ROBERT Jean-Claude	NONNOTTE-BOUTON Catherine
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	MATHIOT Agnès	REBILLARD Jean-Michel
DAUBIGNEY Jean-Michel	LACROIX Olivier	ROCHE Paul
JEANNET Nathalie	GINDRE Denis	BREMOND Gabriel
MEUGIN Olivier	CHAUTARD Christophe	RIOTTE Christine
GUERRIN Bernard	PAUVRET Emeric	CHAPIN Jean-Paul
FERNOUX-COUTENET Gérard	BERTHAUD Mathieu	JEANNEROD Georges
LEFEVRE Jean-Philippe	CHAMPANHET Stéphane	PANNAUX Joël
MONNERET Christophe	CUINET Jean-Pierre	GUIBELIN Hervé
ROY Jean-Yves	DEMORTIER-BLANC Catherine	MILLIER Cyril
CROISERAT Jean-Luc	DOUZENEL Alexandre	DAVID Françoise
GAGNOUX Jean-Baptiste	DRAY Frédérike	LABOUROT Céline
GUIBELIN Marie-Rose	DRUET Timothée	SANCEY Pascal
HOFFMANN Maurice	GOMET Nicolas	PERNOUX Annie
MANGIN Isabelle	GRUET Justine	CALLEGHER Aline
PECHINOT Jacques	JABOVISTE Philippe	DEJEAN Sylvie
RYAT Thomas	JARROT-MERMET Laëtitia	RIGAUD Fabien
STOLZ Julien	MARCHAND Sylvette	
THEVENIN Hélène	MBITEL Mohamed	

Conseillers suppléés

BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David	SAGET Emmanuel suppléé par BESSON Yvette
MATHEZ Christian suppléé par GUYON Nicole	LEGRAND Jean-Luc suppléé par GRILLE Edith

Conseillers absents ayant donné procuration

SOLDAVINI Grégory donne procuration à ROY Jean-Yves
GAUTHRAY-GUYENET Thierry donne procuration à MEUGIN Olivier
CALINON Séverine donne procuration à GUERRIN Bernard
DELAINE Isabelle donne procuration à REBILLARD Jean-Michel
EMONIN Laurent donne procuration à GOMET Nicolas
GERMOND Daniel donne procuration à MANGIN Isabelle
GIROD Isabelle donne procuration à PECHINOT Jacques
HERRMANN Nadine donne procuration à BERNARDIN Daniel
HENRY Micheline donne procuration à ROBERT Jean-Claude

Conseillers absents non suppléés et non représentés

LEPETZ Joëlle	CHAUCHEFOIN Gérard	GRUET Olivier
TRONCIN Dominique	ANTOINE Patricia	GINET Gérard
CHEVAUX Bruno	DIEBOLT Alain	LAGNIEN Jacques
VERNE Pierre	JACQUOT Patrick	
BONIN Jean-Luc	VIVERGE Patrick	

Objet : Rapport annuel des élus mandataires de la SEMOp Grand Dole Mobilités – Année 2024

Rapporteur : Monsieur Jean-Pascal FICHERE

Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit dans son article L.1524-5 une obligation pour tout élu mandataire d'une collectivité dans une Entreprise Publique Locale (EPL) de produire un rapport auprès de son assemblée délibérante.

En conséquence, les représentants permanents siégeant au sein d'une EPL doivent rendre compte de leurs missions à l'assemblée délibérante de leur Collectivité au moins une fois par an.

Ce rapport a pour objet de renforcer et d'assurer un retour d'information global sur la situation de l'EPL. Il permet également de mettre en lumière l'activité et la gestion auprès des assemblées délibérantes. Ce rapport est aussi un levier de valorisation de ses actions dans la mise en œuvre des services publics et des missions d'intérêt général dont l'EPL a la responsabilité.

La SEMOp Grand Dole Mobilité est une société d'Economie Mixte à Opération Unique dont l'objet est l'exécution du contrat de concession de service public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport public de voyageurs de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et prestations de mobilité durables associées du 1er septembre 2023 au 31 août 2030.

La SEMOp est constituée avec la Société KEOLIS, et dispose d'un capital fixé à 70 000 €.

Les élus représentant la Communauté d'Agglomération du Grand Dole au sein du Conseil d'Administration sont :

- Monsieur Jean-Pascal FICHERE,
- Monsieur Gregory SOLDAVINI,
- Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX,
- Monsieur Bruno CHEVAUX.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **D'APPROUVER** le rapport annuel des élus mandataires de la SEMOp Grand Dole Mobilités pour l'année 2024, tel qu'annexé à la présente délibération.

SCRUTIN	POUR : 71	ABSTENTION(S) : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 9 PROCURATION(S)	

Fait à Dole, le 25 septembre 2025.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :
- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Mobilités
- SEMOP Grand Dole Mobilités

Jean-Pascal FICHERE.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND DOLE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Signé électroniquement
Le 30 septembre 2025
PRESIDENT DE LA CA DU GRAND DOLE
Jean-Pascal FICHERE

Seul ce document numérique a valeur juridique

Accusé de réception en préfecture
039-200010650-20250925-DCC2025121-DE
Date de télétransmission : 30/09/2025
Date de réception préfecture : 30/09/2025